

LA CRISE DU SECTEUR FORESTIER ET DES RÉGIONS RESSOURCES : À QUAND UNE SOLUTION DURABLE ET STRUCTURANTE PORTEUSE D'ESPOIR POUR LES POPULATIONS LOCALES?

Combien d'entre nous ont des frères, sœurs, cousins, cousines, neveux ou nièces obligés de se déraciner de leur territoire, vivant dans l'incertitude totale? Devons nous assister à ce drame, silencieux et soumis?

Nous connaissons tous les problèmes de l'industrie forestière. Les pages 5 à 8 du Journal LES AFFAIRES du 2 septembre 2006 dressent un portrait ma foi assez juste de la situation. Dans ce dit numéro du Journal des Affaires, Sylvain Parent, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt s'exprime ainsi au sujet du drame humain qui s'y vit: « Il faut que ça bouge, la situation actuelle est intolérable. Il faut que le gouvernement du Québec accélère le processus de réadaptation et de requalification de la main d'œuvre pour les personnes qui désirent réorienter leur carrière ».

On attribue les problèmes actuels principalement aux éléments suivants :

- Les nouvelles normes de coupe forestière(réserve de 20%) rendues indispensables à nos forêts dont le rythme d'abattage a trop longtemps été supérieur à sa re génération naturelle. Le nouveau forestier de la province(nommé par le gouvernement actuel) pense même que nous devrions augmenter ce pourcentage jusqu'à 35% On est pas sorti du bois!!!
- Le coût élevé des copeaux de bois et de la fibre : plus le bois est loin des usines de pâtes et papier, plus coûteuse est la fibre de bois et dans le contexte actuel et futur cela devrait aller en empirant. De plus les droits de coupe et autres mesures du genre sont enchâssées dans des traités signés avec les EU.
- Le repli des marchés de la construction neuve au Québec et aux États Unies(EU).
- Les coûts d'énergie pour transformer la fibre de bois en papier et scier les billots en bois d'œuvre.

Outre ces aspects, le contexte social comprend aussi le volet de devoir, pour les compagnies forestières, partager la ressource avec les Amérindiens et ceux qui considèrent la forêt comme un lieu pour se recréer. Avouons que ces dimensions ajoutent à l'ampleur du défi que la société québécoise doit surmonter.. Ce n'est pas seulement le gouvernement qui est interpellé. Ce dernier doit jouer un rôle de visionnaire, facilitateur de développement de consensus structurants, d'arbitre tout en utilisant son pouvoir réglementaire et fiscal à bon escient. Nous verrons plus bas que tous les éléments de solution existent. Seule la volonté honnête et engagée des personnes interpellées (citoyens, politiciens, syndicalistes, pourvoyeurs de chasse et pêche, etc.) reste à cimenter afin de définir un plan d'action global et structurant.

Sommes nous donc en train d'assister à l'agonie de ce secteur de notre économie? Les solutions mises de l'avant par nos gouvernements (provincial et fédéral) sont elles de nature à donner espoir à ceux qui veulent continuer de vivre dans nos régions ressource?

Les solutions récentes mises de l'avant par nos élus et représentants de l'industrie peuvent se résumer ainsi :

- Aide financière (crédits fiscaux) pour la construction des chemins de bois;
- Consolider les opérations et actifs en fusionnant les compagnies forestières;
- Rapprocher la gestion des CAAF(contrats d’approvisionnement et d’aménagement forestier) vers les régions;
- Favoriser davantage les deuxièmes et troisièmes transformations du bois.
- Favoriser la diversification des activités économiques.
- La création d’aires protégées afin d’atteindre un ratio de 8% du territoire boisé et ainsi favoriser l’éco-tourisme.

Tout est tourné vers la forêt; cette mère nourrice qu’on veut assécher davantage. Les questions centrales à se poser pour définir des solutions porteuses d’espoir pour les régions sont celles-ci :

- Allons-nous pouvoir maintenir les niveaux d’emploi actuels et passés (passé récent), cesser l’exode régional et cesser l’appauvrissement de nos régions ?
-
- Allons-nous maintenant réussir la diversification économique alors que cela fait déjà plusieurs années que nos régions essaient sans succès cette recette? ...alors que la « nouvelle économie »est le lot des grands centres urbains regroupant les masses critiques d’expertise technologique indispensables à son développement?
- Allons-nous vraiment faire de la deuxième et de la troisième transformation sans générer des déplacements de chômage (région ressource vers régions centre) puisque présentement ces transformations sont faites en bonne partie dans des régions centre au Québec...?

Permettez-moi de douter de réponses positives à ces trois questions. Je serais surpris d’être seul à penser ainsi. Existerait-il une solution ou un ensemble de solutions structurantes et durables pouvant donner un signal réel d’espoir pour ces gens forcés de se déraciner? Oui cela existe mais rien n’est fait en ce sens pour l’instant et pourtant on devrait sérieusement passer à l’action et créer une nouvelle « grappe industrielle » articulée autour de la culture et la transformation du chanvre industriel et du kenaf.

LA SOLUTION : AGRO-FORESTERIE ÉCOLOGIQUE(AFÉ) –ET POLITIQUE INDUSTRIELLE STRUCTURANTE AXÉE SUR L’EXPLOITATION DU CHANVRE INDUSTRIEL ET DU KENAF

Avant de présenter dans ses grandes lignes une solution globale et structurante, je vous suggère de parcourir les sites web suivants afin que vous appreniez les multiples utilités du chanvre industriel et du kenaf; afin que vous constatiez par vous-mêmes leurs vertus et leurs contributions économiques entre autres en Europe : a) www.kenafsociety.com; www.life.ca/nl/42/kenaf.html; www.rethinkpaper.org/content/kenaf.cfm; www.visionpaper.com/kenaf2.html; www.nrc-cnrc.gc.ca/highlights/0407hemp; www.hemptown.com; www.naturallyadvanced.com; www.craillar.com; www.paperloop.com/db_area/archive/ppi_mag/2000/0004/ppi4.htm:

Les utilités sont les suivantes : Alternative à la fibre de bois dans la fabrication du papier; Alternative à la fibre de bois dans la confection de meubles, matériaux composite et armoires; Alternative au nylon et fibre fabriquées à partir du pétrole pour la fabrication de textiles; Fabrication de sacs de plastique biodégradables(combiné à l’amidon de maïs le chanvre donne de la résistance aux dits sacs biodégradable); Son importante quantité de biomasse est une source d’énergie; Fabrication de moulures intérieures d’automobile; Alimentation : l’huile de chanvre est à la base de plusieurs aliments sains et nutritifs.

L'Europe par sa capacité consensuelle collective a fait de ses plantes des « alliées » économiques de premier plan. Quant aux États Unis, sachez que depuis le milieu des années 1930, la culture du chanvre est prohibée, puisque le puissant lobby du pétrole, encore lui, a réussi à rendre le nylon comme étant la fibre par excellence et en prouvant que la chanvre était une plante du diable... Lisez le livre « L'empereur est nu de Jack Herer 1992 aux éditions du Léopard, ISBN 2-9507264-1-0 » pour connaître la vérité sur l'injuste traitement fait au chanvre industriel à cette époque aux États Unis. Vous constaterez entre autres qu'une multitude de pays ont été contraints de prohiber la culture du chanvre industriel par risque de représailles économiques des ÉU!!! Malgré tout, et heureusement d'ailleurs grâce à l'acharnement d'Américains croyant aux vertus de cette plante, on peut dire que depuis la fin des années 1990 le lobby américain préconisant la ré-introduction du chanvre industriel gagne du terrain, un de leurs nouveaux arguments choc étant l'obligation de diminuer les GES. Parcourez le site www.woodconsumption.org pour vous en convaincre et vous assurer que même que le gouvernement américain reconnaît la grande différence entre le chanvre industriel et la marijuana. Cette assurance est réelle. Vérifier auprès des biologistes que vous connaissez. En fait il ne faudrait pas se surprendre de voir la réintroduction du chanvre industriel aux EU à titre de plante cultivable si les démocrates prennent le pouvoir en 2008. Serons-nous alors prêts ici au Canada et au Québec? Ou attendrons-nous de voir le train passer? Doit-on vraiment s'aligner encore une fois sur les États-Unis ?

Les solutions passent donc par un nouveau modèle d'affaires soit l'AFÉ, une approche plus constructive et durable se fondant sur les aspects suivants :

- Trouver des alternatives à la fibre ligneuse;
- Développer des alternatives plus écologiques aux sources d'énergie historiquement utilisées;
- Diminuer notre dépendance aux 2 X 4 dans nos méthodes de construction des maisons et autres types de bâtiments;
- Trouver des alternatives aux intrants pour la fabrication de meubles et armoires;
- Faire en sorte que les solutions contribuent à diminuer les émissions de GES;
- Favoriser les synergies;
- Que le gouvernement réalise son rôle de facilitateur - j'en donnerai des exemples plus loin - et de visionnaire afin que les intervenants se mobilisent pour s'entendre sur des consensus durables et structurants.
- Tirer profit éventuellement de la Bourse du Carbone en étant proactif dans la diminution des GES;
- Que nos élus soient mobilisés, tenaces et insistants lorsque des solutions durables leur sont présentées et ce même s'il faut ne pas être aligné sur les politiques américaines.

Il ne s'agit pas ici d'élaborer les détails de la solution mais plutôt d'identifier des éléments qui, je l'espère, sauront intéresser les intervenants dans ce secteur, les journalistes, les universitaires, les syndicats, l'UPA, le Chantier de l'économie sociale, la Coopérative Fédérée du Québec, les papetières, le milieu de la finance, le Mouvement Desjardins, les écologistes, les éveilleurs de conscience et bien sûr nos politiciens.

L'Agro-Foresterie Écologique (AFÉ) prend pour acquis que tous les intervenants de la société québécoise contribueraient au développement de cette solution et qu'entre temps, on mettrait en application les solutions à court terme définies par le gouvernement provincial et ses partenaires pour continuer à exploiter correctement nos forêts et diversifier les économies régionales; les sommes d'argent pour cette diversification devraient idéalement être dirigées vers la préparation à la mise en œuvre de cette solution durable. Espérons que nos ministres M.Raymond Bachand, Jean-Pierre Blackburn et Maxime Bernier sauront entendre ce message.

APPROCHE ÉTAPISTE PROPOSÉE :

- a) Que le gouvernement mette sur pied un comité de consultation multidisciplinaire (agronome, membre de l'association des producteurs de papier du Québec, économiste, ingénieur industriel, un leader du Chantier de l'économie sociale, un membre de l'UPA et ou de la coopérative Fédérée, fiscaliste, spécialiste en gestion du changement, psychologue social spécialisé dans la mise en marché de produit, biologiste, spécialiste de la chimie du papier, etc.) dont la mission serait de définir ledit modèle « AFÉ ».. Le mandat de ce comité devra être clair et ses objectifs précis afin qu'il nous livre rapidement un plan d'action concret, modulaire et réalisable graduellement...qui ne soit pas l'objet de partisans politiques et qui soit tourné vers des avenues de coopération économique et technologique avec l'Europe.
- b) Dans le cadre de b), toute la dimension de diminution des GES doit faire partie intégrante du modèle. Par exemple, le fait de cultiver des plantes fibreuses (en remplacement des copeaux de bois) dans des champs en friche(champs que nos ancêtres ont défrichés à la sueur de leur front) ou déjà cultivés, localisés près des routes, près des usines de pâtes et papier est de nature à faire diminuer les GES de deux façons : D'une part, on n'a plus besoin de parcourir des centaines de kilomètres dans la forêt, d'altérer des écosystèmes pour allonger les chemins forestiers, d'aller y déchieter des branches et chercher les dits copeaux. D'autre part, ces plantes captent le CO₂ et il semble qu'elles en captent plus que les quantités émises pour les cultiver, récolter, défibrer et traiter; d'où l'idée de produire des crédits de carbone et les vendre sur la Bourse du Carbone.
- c) Que dans le cadre de la réécriture du code du bâtiment (une mesure identifiée par le gouvernement Charest dans son programme pour rencontrer les critères de Kyoto), on se questionne sur la pertinence de continuer à utiliser tant de bois d'œuvre dans la construction d'une maison et de bâtiments. On n'a qu'à regarder comment les maisons sont construites dans d'autres pays ... à constater comment les cloisons sont faites dans les édifices non-résidentiels au Québec, pour se rendre compte qu'on serait gagnant à utiliser davantage le colombage en aluminium. Évidemment on pourrait garder les murs de périmètre en bois (propriété isolante du bois oblige). De fait, en plus d'exiger un certain pourcentage de colomages d'aluminium on pourrait en parallèle implanter des mesures fiscales incitatives (crédit de TPS, TVQ) à l'usage du colombage en aluminium. On pourrait aussi appliquer des mesures dissuasives (taxe additionnelle) si on décide d'en utiliser que du colombage de bois ou que du bois d'œuvre. On pourrait ainsi augmenter sensiblement la demande pour un tel produit et du coup, transformer davantage l'aluminium chez nous....Ne s'agit-il pas là d'un souhait, soit celui de ne pas continuer à fabriquer surtout des lingots d'aluminium dans nos usines au Québec.
- d) Dans le cadre de b) et c), on doit aussi procéder à une analyse économique-environnementale afin de savoir si le « business case » tient la route.
- f) Le secteur de l'économie sociale doit se sentir interpellé puisqu'il aura un rôle majeur à jouer dans le succès de cette solution durable. Des secteurs d'activité entiers qu'implique cette solution ne sauront probablement pas intéressants pour les grandes compagnies carburant au rythme du profit à court terme et de leur cote sur les marchés boursiers.

Pour que la société voie clair dans tout cela, elle doit poser des questions à ses élus et aux leaders de l'industrie forestière et faire en sorte de forcer un débat sur cette question. Elle doit se mobiliser et forcer les autorités à analyser de façon concrète et engagée le modèle « Agro Forestier écologique ». Que ceux qui ont le pouvoir de faire lever ce débat ou qui y voient un intérêt, prennent les mesures nécessaires pour le faire, et ce au nom des populations désespérées qui ne méritent que des solutions durables pour continuer à occuper ce beau territoire.

Jean François Gilbert, Montérégie et jeannois d'origine

.

-

-

-

-